

22.10 Règles de formation des entreprises

La loi régissant l'investissement étranger précise la marche à suivre pour réaliser un projet d'investissement. Il faut :

- obtenir du ministère des Affaires étrangères l'autorisation d'entrer au Cambodge, en précisant le but, les antécédents et l'avancement de son projet;
- communiquer avec le ministère de la Planification pour s'informer des secteurs ouverts à l'investissement étranger. On obtiendra par la même occasion des renseignements plus précis sur les organismes locaux à consulter, sur la législation à respecter et sur les formalités à accomplir dans la présentation de sa requête;
- retenir les services d'un représentant résidant à Phnom Penh, afin de faciliter la communication avec les organismes et ministères compétents;
- présenter sa demande, depuis le Cambodge même, au Comité national d'examen de l'investissement étranger du ministère de la Planification.

22.11 Les principaux ministères à vocation économique

Les ministères qui jouent un rôle de premier plan dans le développement de l'économie cambodgienne sont les suivants : Finances (voir sections 23.2, 24.1 et 24.6), Commerce (voir sections 21.3, 23.2 et 23.3) et Planification. Ce dernier est particulièrement important pour les entreprises étrangères qui s'appêtent à s'établir au Cambodge.

Le ministère de la Planification a pour tâche de préparer et de diriger le progrès économique du pays. Son Service de la production générale a compétence dans les domaines de l'agriculture, de l'industrie, des transports et des communications.

Le Service de la statistique du même ministère est l'organisme central chargé du rassemblement des données sur l'économie nationale; ces renseignements lui proviennent de tous les ministères et entreprises et concernent l'agriculture, l'industrie, le bâtiment, le commerce, les transports, les télécommunications et les finances.

Le Service de la coopération internationale veille, de concert avec le Conseil des ministres, à la réalisation des investissements publics; il prépare aussi la correspondance officielle se rapportant aux différents projets. Le Comité national d'examen de l'investissement étranger (voir section 22.9) relève du ministère de la Planification.

22.12 Comment trouver un partenaire au Cambodge

Le désordre qui règne dans l'économie rend difficile la tâche de s'informer des capacités d'un éventuel partenaire. Vu l'absence totale de dossiers de crédit et de renseignements financiers, la sélection ne se fait pas sans risques.